



« Ne va pas dehors, c'est dangereux ! »

CEMÉACTION 2026 Courir le risque

mercredi 18 février 2026, par [Cemea](#)

« Je ne suis pas un oiseau et aucun filet ne me prend au piège. Je suis un être humain libre et ayant une volonté indépendante. » - Charlotte Brontë

L'appropriation de l'espace public soulève de nombreux enjeux en termes d'égalité des genres, qu'il soit question de mobilité, d'autonomie, d'émancipation individuelle et collective... ou de prise de risques.

Investir l'espace public, c'est sortir de chez soi et de l'entre-soi pour aller à la rencontre des autres, dans les rues, les parcs, les transports en commun, les magasins ou les terrasses de café. C'est s'aérer les idées, fréquenter les musées et les bibliothèques, aller à un concert ou simplement se poser sur un banc au soleil avec un bon livre. C'est bouger, se défouler, se balader en forêt, fréquenter la piscine ou le skatepark de son quartier. C'est retrouver des ami-e-s ou des collègues au cinéma ou dans un bistrot, faire groupe, discuter et partager des opinions pour se construire la sienne.

Investir l'espace public, c'est tout simplement pouvoir expérimenter la découverte de son environnement, proche ou plus lointain et s'évader de ses quatre murs.

Cependant, regardée au filtre du genre, cette expérimentation sensible du « dehors » se fait de façon très différente que l'on soit un garçon ou une fille, une femme ou un homme. On ne se promène pas dans la rue de la même manière. On n'a pas les mêmes hésitations avant de s'asseoir seul-e sur un banc dans un parc. On ne ressent pas les mêmes appréhensions dans les transports en commun, particulièrement en soirée. On ne se pose pas les mêmes questions avant de sortir faire son jogging ou de grimper sur son vélo.

En effet, pour de nombreuses filles et femmes, l'appropriation de l'espace public se colore trop souvent d'un sentiment d'insécurité plus ou moins profond, plus ou moins conscient, qui leur fait se poser la question : « Est-ce que je prends un risque, en sortant de chez moi ? »

Dès la petite enfance, une socialisation différenciée selon le genre

« On ne naît pas femme, on le devient. » - Simone de Beauvoir

Le concept de socialisation désigne « les mécanismes de transmission de la culture, ainsi que la manière dont les individus reçoivent cette transmission et intériorisent les valeurs, les normes et les rôles qui régissent le fonctionnement de la vie sociale »¹. Autrement dit, la socialisation est un processus d'apprentissage qui permet à un individu de s'adapter, de s'intégrer à son environnement social et de vivre en groupe.²

Comme l'affirmait déjà, au début du 20^e siècle, le sociologue Émile Durkheim : « *La société façonne l'homme à son image* »³. Depuis sa naissance et jusqu'à sa mort, chaque individu va donc constamment évoluer et apprendre les normes (règles et comportement attendus) et les valeurs (idées collectivement partagées) en usage dans la société qui est la sienne.

Ces apprentissages sociaux lui sont transmis dans un premier temps par ses parents, sa famille, la crèche, l'école, les groupes de pairs, etc. (*la socialisation primaire*, de la naissance à la fin de l'adolescence) ; ensuite, par les rencontres de son existence d'adulte, durant ses études, dans l'exercice d'une profession, dans la pratique d'une activité sportive ou de loisir, dans ses relations amoureuses, amicales ou professionnelles, mais aussi à travers l'accès aux médias et aux objets culturels (*la socialisation secondaire*, de l'âge adulte et tout au long de la vie).

Cependant, les sociologues s'accordent à dire que ce processus d'apprentissage des normes et des valeurs n'est pas le même pour toutes et tous dans une société donnée, sous l'influence de deux facteurs majeurs : la classe sociale et le genre. En d'autres termes, on ne transmet pas les mêmes codes et on n'éduque pas de la même manière un enfant issu d'une famille aisée ou un enfant issu d'une famille modeste, un garçon ou une fille.

Cette *socialisation différenciée* peut avoir des conséquences importantes sur le développement de l'individu, sur son parcours scolaire et professionnel, sur ses ambitions, sur son rôle et sa position dans la société. Si aucune mesure politique ou aucune action éducative n'est menée pour contrebalancer son impact, elle peut être à l'origine d'inégalités, notamment dans l'accès aux ressources économiques, culturelles, politiques et sociales, mais également créer des phénomènes d'auto-sélection et d'asservissement. Par exemple, quand les filles se limitent elles-mêmes dans leurs choix et perspectives de vie, d'autant plus lorsqu'elles sont issues d'un milieu populaire.

Ainsi, si la socialisation selon la classe sociale peut impacter considérablement l'accès à l'éducation, à la culture, aux loisirs et à l'insertion professionnelle, la socialisation selon le genre conduit à des attentes différentes pour les garçons et pour les filles, que cela soit en matière de comportement, d'apparence, de tâche et de rôle social, au regard du sexisme ordinaire qui imprègne la société.

Ce qu'on appelle le *sexisme ordinaire*, c'est le sexisme de tous les jours. Celui que l'on ne voit pas ou plus, qui ne choque pas vraiment et « n'est pas si grave que ça », mais qui participe en réalité à banaliser les violences de genre et à rendre naturels les traitements inégalitaires entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes. C'est un sexisme du quotidien, qui nous environne et se nourrit des stéréotypes sexués, véhiculés massivement dans notre société par les médias, les réseaux sociaux, la publicité, le marketing genré...

Que cela soit à la maison, à la crèche ou à l'école, les enfants, dès leur plus jeune âge, peuvent être confronté-e-s au sexisme : les jouets qu'ils-elles reçoivent pour leur anniversaire ou pour la Saint-Nicolas ; les codes couleurs rose et bleu, ainsi que les décorations « fleurs-fées-petits cœurs » et « dinosaures-voitures-pirates » que l'on retrouve sur leurs vêtements, le papier peint de leur chambre ou sur les portemanteaux en classe ; les histoires qu'on leur raconte et les modèles identificatoires qu'on leur propose, entre jolie princesse et chevalier courageux ; les costumes attribués à chacun-e pour Halloween ou pour le spectacle de fin d'année... La liste peut être longue.

Mais tout cela ne reflète que la partie concrète et tangible des assignations de genre qui pèsent sur les jeunes enfants. La majorité d'entre elles passent en effet par les attitudes et les interventions verbales ou non-verbales des adultes qui les entourent : les compliments ou les réprimandes que l'on adresse aux filles et aux garçons, les surnoms qu'on va leur donner, la manière dont on accompagne la gestion de leurs émotions, les comportements que l'on va encourager ou réfréner, les compétences que l'on va valoriser ou négliger...

Ainsi, les filles seront invitées à jouer calmement à l'intérieur, sans faire trop de bruit, sans s'agiter. A

contrario, les garçons seront encouragés à se défouler dehors, à courir, mesurer leur force et leur agilité. On tremblera de voir une fille grimper à un arbre et on la grondera davantage si elle salit ses vêtements dans l'herbe. On remarquera un garçon qui joue tout le temps avec des poupées et on s'inquiétera même peut-être de le voir se déguiser en princesse. On punira plus vite une fille qui dit un gros mot. On invitera plus rapidement un garçon à sécher ses larmes.

Cette socialisation genrée a de multiples conséquences sur le développement, les apprentissages, mais aussi sur l'estime de soi et le bien-être des enfants. Peu à peu, les filles et les garçons vont en effet s'approprier ces rappels à l'ordre, ces injonctions à ce qu'ils-elles se comportent « normalement ». Au risque d'étouffer leurs propres besoins et envies pour les remplacer par les attentes des adultes.

Des conséquences sur le développement psychomoteur et sur l'appropriation des espaces...

« *Avoir moins de place pour jouer, ne pas pouvoir jouer à ce que l'on veut parce qu'on est une fille, ou un garçon pas assez conforme, c'est l'expérience de l'injustice et l'installation d'inégalités durables. Ne pas pouvoir accéder à l'espace central de la cour, c'est se contenter des bords et des côtés. C'est ne pas expérimenter l'envahissement et c'est prendre la place que l'on nous laisse.* » - Édith Maruéjols

Plusieurs recherches récentes ont démontré à quel point la socialisation genrée pouvait également impacter l'acquisition de la motricité des enfants, ainsi que leur liberté de mouvement. Une étude⁴ réalisée en 2020 sur des enfants âgés de 6 à 9 mois a, par exemple, mis en évidence que les parents adoptent très tôt des comportements genrés et stimulent davantage les garçons dans les mouvements globaux, alors que les filles sont encouragées dans les mouvements plus fins.

Dans les milieux d'accueil de la petite enfance, des observations⁵ de chercheurs-chercheuses ont montré que les pratiques quotidiennes mobilisent différemment garçons et filles, alors que le discours professionnel promeut pourtant l'indifférenciation dans le soin aux enfants. Pour la plupart des professionnel-le-s en crèche, la manière de regarder un enfant est inconsciemment nourrie des représentations sociales et des stéréotypes : la préoccupation pour la motricité des garçons est tout aussi précoce que l'admiration de la beauté des filles, auxquelles on dira plus facilement « *Attention, tu vas tomber !* » ou « *Tu vas te faire mal !* ».⁶

Le regard des adultes, parents ou professionnel-le-s de l'éducation, qui est porté sur la potentielle « prise de risques » de l'enfant lors de ses expérimentations motrices peut ainsi être fortement influencé par son genre. En invitant davantage les garçons à investir « le dehors » pour se défouler, courir, lancer, taper dans un ballon ou faire du vélo, les adultes contribuent inconsciemment à développer leur motricité globale, tandis que les filles sont encouragées à investir « le dedans » et à développer leur motricité fine, en dessinant, en enfilant des perles ou en habillant-déshabillant des poupées.

Comme son nom l'indique, la *motricité globale* implique le corps dans son ensemble : les muscles, la colonne vertébrale, les jambes et les bras, etc. Elle concerne les capacités d'équilibre, de coordination générale des mouvements, de latéralité et de tonus. Lorsqu'un enfant améliore sa motricité globale, il travaille automatiquement son équilibre et sa coordination : il ne s'agit pas de savoir si l'enfant saute bien ou court vite, mais de savoir comment il s'organise, quels muscles et articulations il mobilise pour effectuer le mouvement, etc. Ainsi, quand un enfant apprend à marcher et qu'il est ensuite encouragé à courir, sauter ou grimper, il va mobiliser des compétences qui, une fois maîtrisées, lui permettront d'en développer d'autres, comme le sens de l'équilibre, la coordination des mouvements ou encore la latéralité.

La *motricité fine* concerne quant à elle l'exécution de mouvements précis et minutieux (préhension, relâchement, transport d'objets, etc.). Elle joue évidemment un rôle dans le développement moteur général, mais la motricité fine vient mobiliser des muscles bien particuliers dans les mains, les doigts ou encore les poignets, en lien avec la notion de dextérité. Elle est mobilisée dans des activités telles que faire des colliers de perles, coudre, faire et défaire des nœuds ou des lacets, tenir correctement un crayon, dessiner, colorier sans dépasser... et bien sûr s'exercer à former des lettres pour écrire (pince pouce-index).

Le soutien précoce par les adultes de comportements stéréotypés a donc un impact non négligeable sur le renforcement d'une motricité qui corresponde aux attentes associées au genre de l'enfant. Avec comme conséquences au niveau du développement psychomoteur que les filles sont plus susceptibles de rencontrer plus tard des difficultés d'équilibre, de latéralité et d'orientation dans l'espace, tandis que les garçons auront souvent une plus vilaine écriture, mais se découvriront plus de facilités dans les activités physiques et sportives.

Fort logiquement, cette socialisation genrée va aussi influencer la manière dont chacun-e va investir l'espace et s'y sentir légitime. Cela saute aux yeux quand on observe une cour d'école au moment de la récréation : les garçons occupent le centre de la cour et monopolisent sans complexes la majorité de la surface disponible, souvent pour jouer au foot, tandis que les filles se répartissent à la marge, à la périphérie, davantage passives et spectatrices malgré elles du jeu des garçons, comme a pu le constater, lors de ses nombreuses observations de terrain, la géographe du genre Édith Maruéjols.⁷

Dans ses recherches, celle-ci met en avant le partage inégal des espaces, ainsi que leur inégale valeur aux yeux des politiques publiques, quand les pratiques de loisirs des garçons sont survalorisées par les collectivités. Ce qui contribue à légitimer la présence masculine dans l'espace public et à reléguer les filles à l'espace privé ou à l'espace scolaire...

Le phénomène ne se limite donc pas à la cour de récréation. Que cela soit en zones rurales ou en zones urbaines, le constat est le même partout : l'espace public et ses aménagements sont majoritairement accaparés par les garçons et les hommes. Une récente enquête⁸ de perspective.brussels vient, par exemple, de mettre en lumière que les aménagements sportifs en accès libre (terrains de pétanque, de football ou de basket, parcours-santé, skateparks, agora-spaces, etc.) étaient majoritairement utilisés par un public masculin sur l'ensemble de la région bruxelloise, avec seulement 22 % d'utilisatrices.

Ainsi, les garçons étant très tôt encouragés à jouer dehors avec les copains, faire du vélo dans le quartier ou aller à la plaine de jeux, n'auront aucune difficulté à se sentir à l'aise dans l'espace public et à se l'approprier. Les filles, au contraire, étant conviées à rester dans la sphère privée, souvent au prétexte de leur propre sécurité, éprouveront plus tard davantage de difficultés... à oser mettre le nez dehors.

Les filles et les femmes, conditionnées pour avoir peur ?

« Il faut enfin guérir d'être femme. Non pas d'être née femme mais d'avoir été élevée femme dans un univers d'hommes. » - Benoîte Groult

Le regard que la société porte sur la place des filles et des femmes dans l'espace public pèse lourdement sur leur participation à la vie de la cité, c'est-à-dire aux activités socioculturelles, artistiques, sportives ou encore de loisirs, organisées dans leur quartier, leur village ou leur commune. À partir du moment où la norme dominante prescrit que « la place des femmes est à la maison (voire dans la cuisine) », il faut à beaucoup d'entre elles une bonne dose d'audace et de courage pour braver la règle implicite et s'aventurer dans une salle de sport, à la terrasse d'un café ou simplement dans un parc.

D'autant plus s'il s'agit d'occuper l'espace plutôt que de simplement le traverser, d'y passer un moment de détente plutôt que d'être au service d'autrui, généralement de sa famille. Être assise seule sur un banc avec un livre ou être assise en train de surveiller ses enfants à la plaine de jeux, ce n'est pas la même prise de risques. Car cela ne va pas entraîner les mêmes réactions, ni les mêmes rappels à l'ordre plus ou moins explicites et violents, de la part de certains hommes, pour lesquels les femmes sont légitimes dans l'espace public uniquement à partir du moment où leur présence est nécessaire et utile : aller faire les courses du ménage, conduire et rechercher les enfants à l'école, les accompagner dans leurs activités, etc.

Comme l'explique le géographe du genre Yves Raibaud : « *Les femmes se déplacent en couloir, elles consomment moins d'espace public que les hommes, qui s'étalent, prennent possession des lieux. Les hommes s'arrêtent dans l'espace, stationnent, tandis que les femmes passent, elles se déplacent d'un*

point A à un point B. »⁹

Aux yeux de certains (et de certaines), une femme qui va se poser et profiter de ce que l'environnement lui offre, transgresse ainsi toute une série d'attendus et de prescriptions... et doit se tenir prête à en assumer les conséquences.

À la délégitimation de leur place dans l'espace public vient en effet s'ajouter une menace constante et diffuse, que l'on pourrait résumer par : « *Dehors, c'est dangereux pour les filles et les femmes !* » La perspective d'un danger imminent, qui leur est transmise très tôt et est alimentée durant toute leur vie par leur entourage, par les médias et par la culture populaire, représente un obstacle écrasant à l'émancipation des femmes, en générant chez elles un sentiment d'insécurité dès que la porte de leur domicile est franchie.

Il convient ici de distinguer l'*insécurité réelle* (un risque manifeste, dans une zone avérée dangereuse, avec une répétition d'incidents, d'incivilités ou d'agressions) du *sentiment d'insécurité* (un degré élevé d'inquiétude basé sur une impression de menace ou de danger, qui n'est pas forcément fondée et réelle, mais qui influence le comportement et les actions au quotidien).¹⁰

Le sentiment d'insécurité peut être alimenté par les expériences personnelles (si l'on a été témoin d'une agression un soir dans un parking sombre, on aura tendance à éviter par la suite tous les parkings, même parfaitement éclairés ou en pleine journée), par les rumeurs et les légendes urbaines (« *Il paraît que ce parking ou ce parc est dangereux...* » même s'il ne s'y est jamais rien passé), par les médias et les réseaux sociaux, avec leur flux continu d'informations angoissantes et de faits divers (faisant penser, par exemple, que le phénomène des violences urbaines est beaucoup plus répandu qu'il ne l'est réellement) ou encore par la culture populaire (quand la majorité des agressions commises sur des femmes et mises en scène dans les films ou les séries télévisées sont l'œuvre d'un inconnu, croisé le soir, dans une ruelle sombre).¹¹

Le sentiment d'insécurité des filles et des femmes dans l'espace public peut aussi être entretenu par leur propre entourage, leur famille ou leurs ami-e-s. « *Tu es sûre que tu veux rentrer à pied ? Il est tard, tu ne préférerais pas appeler un taxi, plutôt que prendre le métro ? Fais attention quand tu traverses ce quartier. Sois prudente quand tu gares ta voiture dans ce parking.* » sont autant de messages anxiogènes qui vont avoir pour conséquences de restreindre, même involontairement, leur mobilité et leur liberté.

Le plus troublant est qu'il existe statistiquement un décalage entre le sentiment subjectif d'insécurité des femmes dans l'espace public et le type de violences qu'elles y subissent réellement. Les études criminologiques montrent en effet que, dans la rue, les hommes sont plus souvent victimes d'agressions visant leur intégrité physique (coups, bagarres, vols avec violence, tentatives d'homicide ou homicides...) que les femmes.¹² Par contre, les femmes sont l'objet d'un type de violence particulier, qui n'est pas forcément repris dans les statistiques sur les violences urbaines¹³, mais qui a un énorme impact sur leur appropriation de l'espace public : le harcèlement de rue.

Le harcèlement de rue, outil de contrôle des femmes

« *S'engager dans l'espace public avec un sentiment d'insécurité signifie empiéter un territoire qui est considéré comme menaçant, et dans lequel il ne faut ni s'attarder, ni attirer l'attention.* » - Marie Gilow

Le harcèlement de rue est une violence sexiste et sexuelle, perpétrée dans l'espace public¹⁴, qui vise spécifiquement les filles et les femmes... et qui est presque exclusivement perpétrée par des hommes. Sifflements, gestes obscènes, cris ou bruits d'animaux, regards insistants, attouchements, frottements, caresses forcées, mains aux fesses, insultes, exhibitionnisme, etc. sont autant de formes de harcèlement, qui peuvent être commises tant en journée qu'en soirée ou la nuit, dans une rue peu fréquentée ou dans une foule, dans un quartier populaire ou dans une galerie marchande de luxe, par un homme seul ou par plusieurs.

En Belgique, les récentes enquêtes estiment que plus de 80 % des femmes ont déjà été harcelées dans les

rues du pays et 1 femme sur 3 déclare entendre régulièrement des remarques ou des commentaires insultants sur son apparence. Pour tenter d'échapper au harcèlement de rue, 90% des femmes avouent changer leurs comportements. Pour les moins de 34 ans, ce chiffre atteint 97%. Les personnes transgenres sont également un groupe particulièrement à risque de subir des violences dans l'espace public : à Bruxelles, 91 % d'entre elles disent avoir déjà été victimes d'au moins une forme de harcèlement.¹⁵

Les stratégies d'évitement les plus courantes consistent à ne pas fréquenter certains lieux, parfois à certaines heures spécifiques, à prendre d'autres moyens de transport quitte à rallonger le temps de parcours (et en privilégiant la voiture personnelle, quand on en a une), à adapter sa tenue vestimentaire, à (faire semblant de) parler au téléphone, à changer de trottoir ou encore marcher vite en regardant au sol...¹⁶ Certaines femmes déclarent également ne pas sortir de chez elles à certaines heures sans avoir à portée de main un sifflet, du spray au poivre, voire un couteau ou un coup-de-poing américain. 42% des Bruxelloises et 32% des femmes belges disent garder leurs clés en main pour se protéger, quand elles marchent dans la rue ou sont seules dans les transports en commun.

Pour les chercheuses et chercheurs sur les questions de genre, les actes de harcèlement de rue ne sont en rien des tentatives de communication ou de rapprochement, mais sont à considérer comme autant de rappels à l'ordre adressés par certains hommes aux filles et aux femmes qui n'occupent pas la place qu'elles seraient censées occuper selon eux. Rien à voir avec de la drague donc, qui consiste en un jeu de séduction consenti. Les hommes qui sifflent ou interpellent les passantes ne s'attendent pas à ce qu'elles répondent positivement à leur sollicitation : leur objectif n'est pas de plaire ou de draguer, mais d'affirmer leur domination de l'espace public.¹⁷

Je choisis l'ours...

« *Les murs de sa maison gênent plus la femme qu'ils ne la protègent.* » - Clara Zetkin

Le sentiment d'insécurité des filles et des femmes dans l'espace public est donc un phénomène social, empreint des stéréotypes et des représentations de qui est dominant-dominée, actif-passive, dehors-dedans, mais qui naît aussi d'une idée de vulnérabilité que les femmes ont intériorisée et d'une vision de l'homme comme agresseur potentiel.¹⁸

L'agression sexuelle, et plus spécifiquement le viol, est en effet LA menace sournoise qui plane constamment sur les femmes durant toute leur vie, comme la pire des violences qui pourrait arriver... Une violence qui est le plus souvent commise par un ou des homme(s)¹⁹, ce qui a pour effet d'associer étroitement la représentation du danger à l'identité masculine. Le sociologue Kenneth F. Ferraro parle ainsi d'effet d'ombre²⁰ pour évoquer cette menace du viol qui imprègne tous les domaines de la vie des femmes, dès qu'elles prennent conscience du risque potentiel qu'elles courent. Dès lors, rien que le fait de croiser un homme inconnu dans la rue vient alimenter leur sentiment d'insécurité et peut générer de l'angoisse.

Le phénomène a été parfaitement exemplifié en 2024 sur les réseaux sociaux, avec la vidéo : « *Vous préférez être coincée en forêt avec un ours ou avec un homme ?* »²¹ Dans la séquence, rapidement devenue virale, un homme interroge des femmes dans la rue qui, presque à l'unanimité, disent préférer croiser le chemin d'un ours plutôt que celui d'un inconnu. La plupart se justifient en disant que « *les hommes font peur* », que « *les ours n'attaquent pas toujours, sauf si on les embête* » ou encore que « *si l'ours ne se sent pas en danger et qu'il n'a pas faim, il y a une chance qu'il me laisse tranquille* ».

Le plus terrible est que cette peur de l'homme inconnu croisé dans la rue (ou dans la forêt), largement alimentée par les médias et la culture populaire, vient se heurter à la réalité des faits et des statistiques, qui témoignent que la majorité des agressions sexuelles à l'encontre des filles et des femmes se déroulent en réalité dans la sphère privée, au sein de leur famille, de leur couple ou de leur entourage proche, avec des auteurs de violences généralement bien connus de leurs victimes.²²

Ainsi, en Belgique, d'après les récentes statistiques, 62% des victimes admises dans un CPVS (Centre de

Prise en charge des Violences Sexuelles) connaissent l'auteur des violences sexuelles infligées²³ : un partenaire ou ex-partenaire, un colocataire, un ami, un collègue, un membre de la famille, un voisin... Concernant les violences conjugales, 15% des femmes belges déclarent avoir déjà subi des agressions physiques commises par leur partenaire, notamment des violences dites « majeures », c'est-à-dire ayant causé des blessures importantes ou ayant été commises avec l'intention de donner la mort. Sachant que les professionnel-le-s du terrain, de même que les sociologues et les autorités publiques, s'accordent à dire que ces chiffres sont largement sous-estimés.

« Les femmes prennent des précautions sous forme de comportements d'évitement qui limitent leur liberté de mouvement et ont tendance à s'enfermer dans l'espace privé où elles sont d'autant plus vulnérables aux violences de la part de leurs proches. Et peut-être la focalisation de leurs peurs sur l'espace public et les inconnus les empêche-t-elles d'identifier comme telle la violence qui leur est faite par des proches. »²⁴

Agir, aujourd'hui et pour demain...

« Va, déplie-les bien tes ailes, ma chérie. » - Anne Sylvestre

L'appropriation de l'espace public par les filles et les femmes représente un enjeu essentiel et symbolique, en termes de lutte pour l'égalité des genres. Il s'agit évidemment de leur permettre de profiter de l'environnement au même titre que les hommes et de jouir d'une liberté de mouvement sans contraintes et sans concessions. De plus, en renforçant leur présence et leur visibilité « dans la rue », on contribue à légitimer leur place dans toutes les sphères de la vie culturelle, économique, sociale et politique.

Entre craintes fantasmées et dangers bien réels, il est dès lors nécessaire de prendre en compte et de diminuer leur sentiment d'insécurité : de manière immédiate, à travers des actions concrètes visant à juguler la domination masculine de l'espace public... mais aussi, sur le long terme, en s'attaquant aux normes genrées et aux causes des inégalités.

Ainsi, depuis quelques années, pour tenter de répondre aux besoins des filles et des femmes en termes de mobilité et de sécurité, surtout dans les grandes villes, la plupart des pouvoirs publics en charge de l'aménagement du territoire ont une attention à inclure le filtre du genre dans leurs analyses : améliorer les éclairages, veiller à la propreté, lutter contre les incivilités, adapter le mobilier urbain et les équipements (des toilettes publiques pensées aussi pour les femmes, par exemple), revoir l'accessibilité des espaces sportifs ou de loisirs, etc. Sur le terrain, des associations œuvrent également à accompagner les filles et les femmes et à limiter, grâce à la force du collectif, la potentielle « prise de risques » inhérente à la découverte de leur environnement : marches exploratoires, initiation au vélo, balades en groupe, occupation des espaces sportifs de plein air ou des terrasses de café... Pour agir contre le harcèlement de rue, la Belgique s'est aussi dotée d'un arsenal législatif fédéral important, avec la loi de 2014 tendant à lutter contre le sexisme dans l'espace public.

Au-delà de l'action des pouvoirs publics, chacun-e, à son niveau, a également un rôle à jouer. En effet, cela peut représenter un réel défi, dans la société telle qu'elle est aujourd'hui, d'encourager les filles et les femmes à sortir, se balader, s'approprier la rue... Est-ce que j'autorise ma fille adolescente à aller au cinéma avec ses ami-e-s tard le soir ? Est-ce que je permets aux filles de mon groupe de rentrer seules chez elles après leur activité extrascolaire ? Est-ce que je suggère à mon amie de dormir à la maison plutôt que de rentrer en métro ?

La réponse n'est jamais simple et le dilemme se joue bien souvent, pour l'entourage mais aussi pour les premières concernées, entre l'envie de soutenir une démarche émancipatrice... et le besoin de (se) protéger et de se rassurer. Pour que les filles et les femmes puissent développer leur confiance en elles-mêmes et en leurs capacités à agir et réagir dans l'espace public, il est important que chacun-e (parents, familles, proches, mais aussi professionnel-le-s de l'éducation) puisse ainsi prendre du recul, mettre à distance ses propres craintes, faire la part des choses entre les risques réels et imaginaires, envisager des stratégies qui rassurent sans enfermer et, surtout, mettre des mots qui ne soient ni angoissants ni

culpabilisants. Ce n'est pas facile et il ne suffit pas de le dire. D'autant plus quand certains narratifs politiques ou médiatiques alimentent sans cesse le sentiment d'insécurité...

En termes de réponse immédiate au climat anxieux, les aménagements urbanistiques (éclairage, propreté, signalisation, élargissement des trottoirs, etc.) peuvent donc contribuer à rassurer, à renforcer la confiance et la légitimité des filles et des femmes dans l'espace public. Cependant, l'urbanisme ne peut pas tout et ne doit pas se substituer à une profonde remise en question des rapports de pouvoir et des normes de genre dans la société.

Pour un mouvement d'éducation comme les CEMÉA, il ne s'agit pas d'envisager la socialisation genrée et la répartition inéquitable des espaces d'un point de vue déterministe ou fataliste, mais bien de prendre conscience des mécanismes qui mènent aux inégalités et aux violences, afin de proposer des pistes de réflexion et d'action susceptibles de les contrer.

C'est en questionnant l'éducation donnée aux garçons et aux filles, en analysant au filtre du genre la manière dont on les invite à investir les activités, en bousculant la vision stéréotypée des rôles dévolus à chacun-e, que l'on pourra parvenir à un changement culturel significatif et durable pour ce qui concerne l'occupation des espaces, tant pour la sphère privée que pour la sphère publique. L'éducation à l'égalité des genres dès le plus jeune âge est une démarche incontournable, un levier d'action essentiel, pour créer demain une société plus juste et apaisée.

Mais c'est également une nécessité pour les enfants d'aujourd'hui, qui se retrouvent encore trop souvent contraint-e-s par les attentes stéréotypées des adultes. Pour leur épanouissement comme pour leur bien-être, il est important de solliciter et d'accompagner les jeunes enfants, indépendamment de leur genre, dans toutes les activités liées à leur développement, notamment au développement de leur motricité. Manipuler, dessiner, peindre, enfiler des perles, déshabiller et rhabiller des poupées, tout autant que sauter, courir, grimper, faire du vélo, lancer un ballon, tomber et se relever...

L'enjeu est important, pour aujourd'hui et pour demain. Il s'agit que chacun-e, indépendamment de son genre, puisse expérimenter le dedans et le dehors, en sécurité et en toute légitimité. De permettre à qui le souhaite d'explorer les richesses et les potentialités de son environnement et d'être libre de ses mouvements.

Et que l'espace public devienne un réel lieu de vie mixte, inclusif et sécurisant pour toutes et tous.

1/ Castra Michel, « Socialisation », in Paugam Serge (dir.), « Les 100 mots de la sociologie », PUF, coll. « Que Sais-Je ? », 2018.

2/ Pour en savoir plus : <https://www.toupie.org/Dictionnaire/Socialisation.htm> ;

3/ Durkheim Émile, « L'éducation morale », Faculté des lettres de l'Université de Paris, 1902-1903.

4/ Dinkel Danae, Snyder Kailey, « Exploring gender differences in infant motor development related to parent's promotion of playt (Étude des différences de genre dans le développement moteur du nourrisson en lien avec la promotion du jeu par les parents) », 2020.

5/ Ulmann Anne-Lise, « Le travail avec les tout-petits à l'aune d'enjeux socio-politiques : La catégorisation au cœur de l'activité de travail », Travail et Apprentissages, 2022/2 N° 24, CAIRN.INFO, 2022.

6/ Cresson Geneviève, « Indicible mais omniprésent : le genre dans les lieux d'accueil de la petite enfance », Cahiers du Genre, 2010/2 n° 49, p.15-33, CAIRN.INFO, 2010.

7/ Maruéjols Édith, « Faire je(u) égal - Penser les espaces à l'école pour inclure tous les enfants », éditions Double ponctuation, 2022.

8/ « Les aménagements sportifs en accès libre à travers le genre - Quelle est la place des sportives dans l'espace public ? », perspective.brussels, juin

2025 : https://perspective.brussels/sites/default/files/documents/perspective_about_09_fr_250620.pdf

9/Raibaud Yves, « La ville faite par et pour les hommes », Belin, 2015.

10/ « Le sentiment d'insécurité », fiche pratique, Observatoire québécois des Inégalités, 2023 :

<https://observatoiredesinegalites.com/wp-content/uploads/2025/01/OQI-fiche-sentiment-insecurite.pdf> ;

11/ Chaumont Laura, Zeilinger Irène, « Espace public, genre et sentiment d'insécurité », Garance asbl, 2012.

12/ Gilow Marie, CEMÉA, « Mobilité des femmes : enjeu spatial, enjeu social », CEMÉAction « Espace(s) à penser », 2014 :

https://www.cemea.be/IMG/pdf/CEMEAction_2014-espaces.pdf ;

13/ Car peu de plaintes sont déposées, malgré la loi fédérale contre le sexisme et le harcèlement dans l'espace public de 2014. Pour en savoir plus :

https://igvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/downloads/cp_loi_sexisme.pdf ;

14/ « La rue » étant entendu ici au sens large, recouvrant l'espace public et semi-public, comme les places, parcs, galeries marchandes, magasins, transports publics, gares et stations de métro, etc.

15/ « Harcèlement de rue : 97% des femmes de moins de 34 ans ont déjà été harcelées dans la rue », RTBF Info, décembre 2023 :

<https://www.rtbf.be/article/harcèlement-de-rue-97-des-femmes-de-moins-de-34-ans-ont-deja-ete-harcelees-dans-la-rue-11304696> ;

16/ Lieber Marylène, « Le Sentiment d'insécurité au prisme du genre - Repenser la vulnérabilité des femmes dans les espaces publics », 2011 :

<https://metropolitiques.eu/Le-sentiment-d-insecurite-au.html> ;

- 17/ Van Enis Nicole, « La place des femmes dans l'espace public », Barricade asbl, 2016.
- 18/ Gilow Marie, CEMÉA, « Mobilité des femmes : enjeu spatial, enjeu social », CEMÉAction « Espace(s) à penser », 2014 : https://www.cemea.be/IMG/pdf/CEMEAction_2014-espaces.pdf ;
- 19/ Selon les récentes statistiques du gouvernement français, 93 % des victimes majeures de viol sont des femmes, 87 % des victimes mineures sont des filles et 97 % des personnes mises en cause sont des hommes. Pour en savoir plus : <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/rapport-mettre-fin-au-deni-et-limpunité-face-aux-viol-et-agressions-sexuelles> ;
- 20/ Ferraro Kenneth F., « Women's fear of victimization : Shadow of sexual assault ? », Social forces, USA, 1996
- 21/ « Vous préférez être coincées en forêt avec un ours qu'avec un homme ? : la « trend » qui réveille les discours misogynes », RTBF Info, mai 2024 : <https://www.rtbf.be/article/vous-prefererez-etre-coincees-en-foret-avec-un-ours-qu-avec-un-homme-la-trend-qui-reveille-les-discours-misogynes-11371860> ;
- 22/ « Viols et agressions : quels sont les chiffres des violences sexuelles en Belgique ? », RTBF Info, octobre 2025 : <https://www.rtbf.be/article/viols-et-agressions-quels-sont-les-chiffres-des-violences-sexuelles-chiffres-en-belgique-11619699> ;
- 23/ <https://cpvs.belgium.be/fr/retrouvez-toutes-nos-statistiques?menu=menu-0-2> ;
- 24/ Zeilinger Irène, Garance asbl, « Les fausses bonnes idées pour les femmes N° 9 : La Famille protège... et dehors c'est dangereux », Université des femmes, 10 février 2012.
-

Nos publications sont le reflet des valeurs et des actions du Mouvement des CEMÉA, dans leur conception et diffusion. C'est pourquoi elles sont :

élaborées et signées collectivement à l'exception des contributions externes ;
rédigées en langage égalitaire pour promouvoir l'égalité des genres ;
éditées sous licence Creative Commons pour soutenir leur circulation, l'échange et la créativité ;
gratuites ou à un prix abordable pour favoriser leur accessibilité et lutter contre la marchandisation des idées et de l'éducation.

Pour nous citer :

CEMÉA Belgique « Les postures qui accompagnent la prise de risques : Témoignages, de la crèche à l'université » - CEMÉACTION « Courir le risque », 2025

Pour plus d'informations, vous pouvez nous écrire à cr@cemea.be.

Pour recevoir notre CEMÉACTION vous pouvez nous écrire à diffusion@cemea.be.

